



Le Grand
Charolais
Communauté de Communes

RAPPORT D'ACTIVITES

2018

Vert, le bonheur !



JANVIER



Vœux du Président



Trophées des Entreprises à Paray-le-Monial



Ouverture du Centre de santé à Digoin

AVRIL



Réunion RCube à Charolles (solution numérique)



Vote du budget

MAI



Inauguration Hôtel d'Entreprises à Charolles



Inauguration ouverture Voie Verte à Saint Yan

JUIN



Inauguration Pôle Déchets à Digoin



Euroforest à Saint Bonnet de Joux

JUILLET



Inauguration Dock 713 à Digoin

SEPTEMBRE



Foire exposition Digoin



Réunion agriculture

OCTOBRE



Foire exposition Charolles



Soutien à Octobre Rose

NOVEMBRE



Partenariat UCIA



Signature contrat de territoire avec l'Allier

DECEMBRE



Soirée du personnel

Sommaire :

Les dates clés (en photos)

Édito

Nous connaîtreP5

- L'identité communautaire
- Le Président et les Vice-présidents
- Les services et moyens généraux
- Le budget
- La communication

Economie et territoireP8

- Aménagement du Territoire (travaux neufs et en régie)
- SIG
- Développement Économique
- Voirie / Urbanisme
- Aire d'accueil et de grands passage des gens du voyage

EnvironnementP10

- Spanc
- Ordures ménagères

Enfance - jeunesse ...P12

- Activités pour les jeunes
- Accueils de loisirs
- Petite enfance

Loisirs.....P13

- Piscines
- Ecoles de musique
- Culture

Tourisme.....P15

Vie quotidienne.....P16

- Transport à la demande
- Portage de repas
- Habiter mieux
- OPAH
- Services de proximité
- Autres structures



EDITO

Après une année 2017 consacrée à la mise en place de la gouvernance intercommunale et au rapprochement des 140 salariés (et

70 saisonniers estivaux), mais aussi au passage à la fiscalité professionnelle unique, et à l'harmonisation fiscale qui nous menaçait d'une explosion des impôts, évitée grâce à un esprit de consensus entre les 44 communes, 2018 a également été bien chargée, pour mes collègues élus comme pour les services du Grand Charolais.

2018 nous a ainsi conduit à devoir harmoniser le mode de financement des OM entre TEOM et REOM. Là aussi il y avait de quoi faire implorer l'intercommunalité. Mais à force de patience, d'étude attentive en commission et d'un gros travail en conseil des maires, nous avons su dépasser cette épreuve et approuver à la majorité des deux tiers du conseil communautaire le choix de la REOM.

2018 aura également vu la nécessité d'harmoniser nos compétences. Notre intercommunalité exerce des compétences très diverses : les compétences obligatoires dévolues par la Loi (aménagement de l'espace ; actions de développement économique ; promotion du tourisme ; aires d'accueil des gens du voyage ; collecte et traitement des déchets ménagers) ; et les compétences optionnelles et supplémentaires qui ont été exercées jusqu'au 1er janvier 2019, selon les modalités mises en œuvre dans les anciennes communautés de communes.

Lors du conseil communautaire du 17 décembre 2018, les compétences ont été harmonisées.

Nous avons décidé du transfert de structures communales au Grand Charolais pour

conserver et étendre à tout le territoire certaines compétences : piscine de Charolles (2019) pour rejoindre celles de Paray et Digoin, petite enfance sur l'ensemble du territoire (2020) avec le transfert des multi accueil de Paray et Digoin, les terrains multisports, le nouvel ALSH de Paray. Nous conservons la compétence école de musique intercommunale qui est étendue à tout le territoire.

Et en parallèle, certaines compétences vont retourner aux communes en 2019 ou 2020 : transport scolaire, action sociale (RPA) et CIAS (assuré sur l'ex CCPLM), soutien à l'activité cinématographique, organisation d'activités physiques et sportives péri et extra scolaires (assurée sur l'ex CCVAL). Quant à la piste d'athlétisme à Paray, avant de lui faire regagner le giron communal, nous allons déjà réaliser les travaux en 2019 et 2020.

La voirie aura été un sujet intense de réflexion mais nous avons su trouver les voies... du consensus et nous avons construit ensemble une solution satisfaisante.

Depuis le 1er janvier 2019, le Grand Charolais continue de gérer les 710km de voirie intercommunale des ex-communautés du Charolais et de Paray le Monial, plus les voiries de l'ex-Communauté de communes Digoin Val-de-Loire (100% du hors agglomération à Digoin et 100% des voies goudronnées sur les 7 autres communes). La compétence s'étend désormais à l'ensemble du territoire, soit près de 1000 km de voirie ! Il s'agit d'une compétence importante, car elle permet d'investir dans chacune de nos 44 communes, elle participe à l'aménagement du territoire et elle illustre parfaitement la volonté de confiance et de solidarité entre nos communes, au service des 40 000 habitants du Grand Charolais.

Fabien GENET
Président de la CC Le Grand Charolais

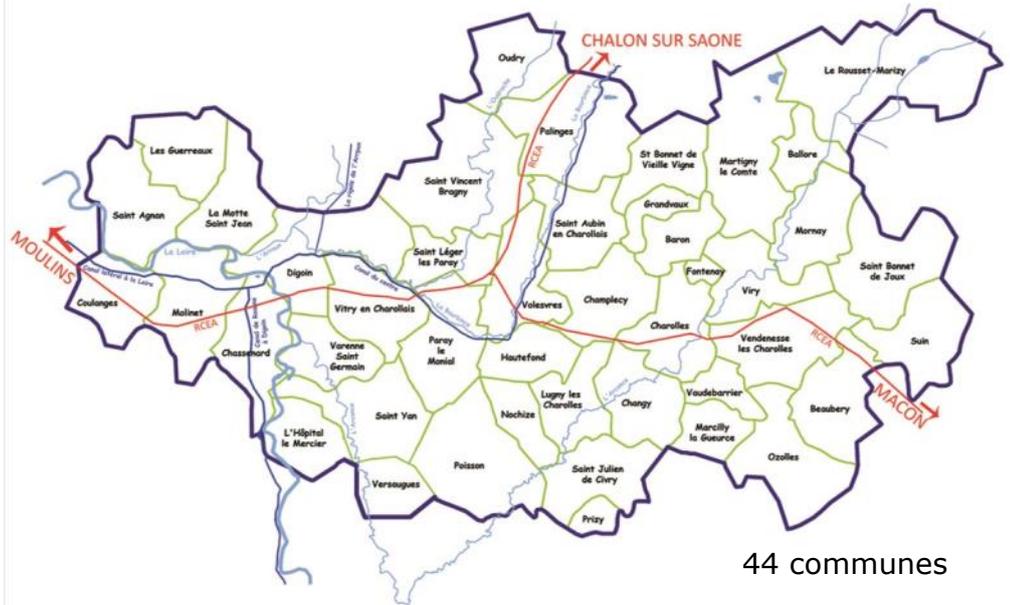
Nous connaître

L'identité du territoire

La Communauté de communes Le Grand Charolais (CCLGC) regroupe 44 communes : 41 de Saône-et-Loire et 3 de l'Allier.

Elle a été créée le 1^{er} janvier 2017 et regroupe les Communautés de communes du Charolais, Digoin Val de Loire, Paray le Monial ainsi que la commune nouvelle Le Rousset Marizy (arrêté inter préfectoral du 16 décembre 2016).

La CCLGC est la plus grande communauté de communes du département de Saône-et-Loire.



2018 en quelques chiffres :

75 délégués

15 Vice-Présidents

6 réunions du conseil communautaire

8 conseils des maires

31 réunions du bureau exécutif

200 délibérations, 130 décisions

1 budget principal et 8 budgets annexes

Le Président et les vice-présidents

Président : **Fabien GENET** (Maire de Digoin)

1^{er} Vice-président : **André ACCARY**
Aménagement du territoire...

2^{ème} Vice-président : **Noël PALLOT**
PLUI, habitat...

3^{ème} Vice-présidente : **Elisabeth PONSOT**
Administration générale, RH

4^{ème} Vice-Président : **Jean-Marc NESME**
Budget et finances

5^{ème} Vice-présidente : **Magali DUCROISET**
Communication, démocratie locale...

6^{ème} Vice-président : **Jean PIRET**
Développement touristique

7^{ème} Vice-président : **Gérald GORDAT**
Développement économique

8^{ème} Vice-président : **Bernard LAUGERE**
Soutien aux activités économiques

9^{ème} Vice-président : **Régis LAURENT**
Voirie, développement rural

10^{ème} Vice-président : **Gilles PERRETTE**
Environnement

11^{ème} Vice-président : **Michel LASSOT**
Travaux d'équipement, bâtiments...

12^{ème} Vice-président : **Patrick BOUILLON**
Affaires sociales

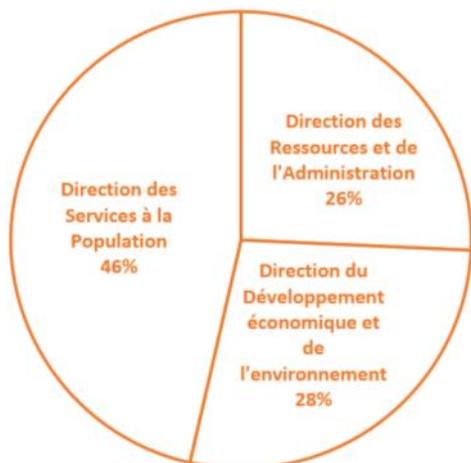
13^{ème} Vice-président : **Eric BRAZ**
Santé, accès aux soins

14^{ème} Vice-président : **Jacky COMTE**
Petite enfance, jeunesse

15^{ème} Vice-président : **Bernard JAILLOT**
Culture et sport

Le Grand Charolais compte 120 agents au 31 décembre 2018, répartis comme suit :

Répartition autour de 3 directions :



Nombre d'agents permanents :
 90 titulaires et stagiaires, 1CDI et 2 en disponibilité, 1 détachement.
 Dont 18 au service commun (communes de l'ex CCPLM).

Nombre d'agents non permanents : 26
 Environ 70 saisonniers ont été recrutés sur la période estivale pour assurer l'ouverture des équipements suivants : port de plaisance, offices de tourisme, centres nautiques, accueils de loisirs, portage de repas

Répartition des agents par catégorie :
 Cat. A : 5 / Cat. B : 41 / Cat. C : 74

Répartition Hommes (41) Femmes (79)

Nombre d'agents à temps complet : 76 / à temps non complet : 40 / à temps partiel : 4
 Nombre d'agents mis à disposition d'une autre collectivité : 20 dont 18 au service commun
 Nombre d'agents mis à disposition de la CCLGC : 5
 En 2018, les dépenses de personnel s'élevaient à 4 359 022,13 €

LES POSTES CREES ET POURVUS EN 2018

-1 chargé de mission développement économique, (arrivé et créé en 2017)
 -6 emplois non permanents transformés en emplois permanents dont 3 suite à une réussite à un concours:

- 1 rédacteur territorial au service assemblée
- 1 éducateur à la piscine à Paray-le-Monial
- 1 assistant enseignement artistique à l'École de Musique à Paray-le-Monial

2018, EN QUELQUES CHIFFRES :

CARRIÈRES ET ACTION SOCIALE

452 arrêtés
 2 000 paies éditées
 120 adhérents au CNAS
 36 stagiaires accueillis sur les différentes structures

MARCHÉS PUBLICS

Pour l'année 2018, on compte 31 MAPA et 4 Appels d'Offres répartis comme suit :
 6 marchés de travaux
 10 marchés de fournitures
 19 marché de services
 Pour un montant de 7 900 000 €

FINANCES - COMPTABILITÉ

4 400 mandats
 4 000 titres
 15 940 factures des ordures ménagères
 846 redevances Spanc

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Sur 77 dossiers déposés,
 39 subventions ont été attribuées
Montant total 79 286 €

SUBVENTIONS PERÇUES

719 417 € (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental...) de subventions accordées à la CCLGC en 2018 :

233 864€ pour l'aménagement du pôle d'activité du charolais,
 45 000€ pour l'Accueil de loisirs à Paray-le-Monial,
 40 553 € pour la mise en accessibilité du siège,
 400 000€ pour le stade d'athlétisme.

Le budget

Voté le 9 avril 2018, le budget de la CCLGC est composé d'un budget principal et de 8 budgets annexes.

Budget principal

Budget prévisionnel 2018

Investissement : 7 891 623 €

Fonctionnement : 25 999 071 €

Résultat* au 31 décembre 2018 (N)

Investissement : -239 543,38 €

Fonctionnement : 1 001 178,04 €

Soit un résultat positif pour 2018 de 761 634,66 €

Résultats cumulés N-1 + N

Investissement : 980 902,49 €

Fonctionnement : 2 895 451,34 €

Soit un résultat cumulé de 3 876 353,83 €

Résultats cumulés des budgets annexes

Office de tourisme : 34 059,06 €

Port de plaisance : 30 151,59 €

Maison de santé Charolles : 1 907,30 €

Barberèche : 18 698,34 €

Zac des Mûriers : 5 351,25 €

Ligerval : 33 818,76 €

Ordures ménagères : 318 537,97 €

Spanc : 46 212,11 €



*Résultat : différence entre les dépenses et les recettes des sections investissement et fonctionnement de l'année en cours (N)

Résultats cumulés : résultat N-1 + résultat N

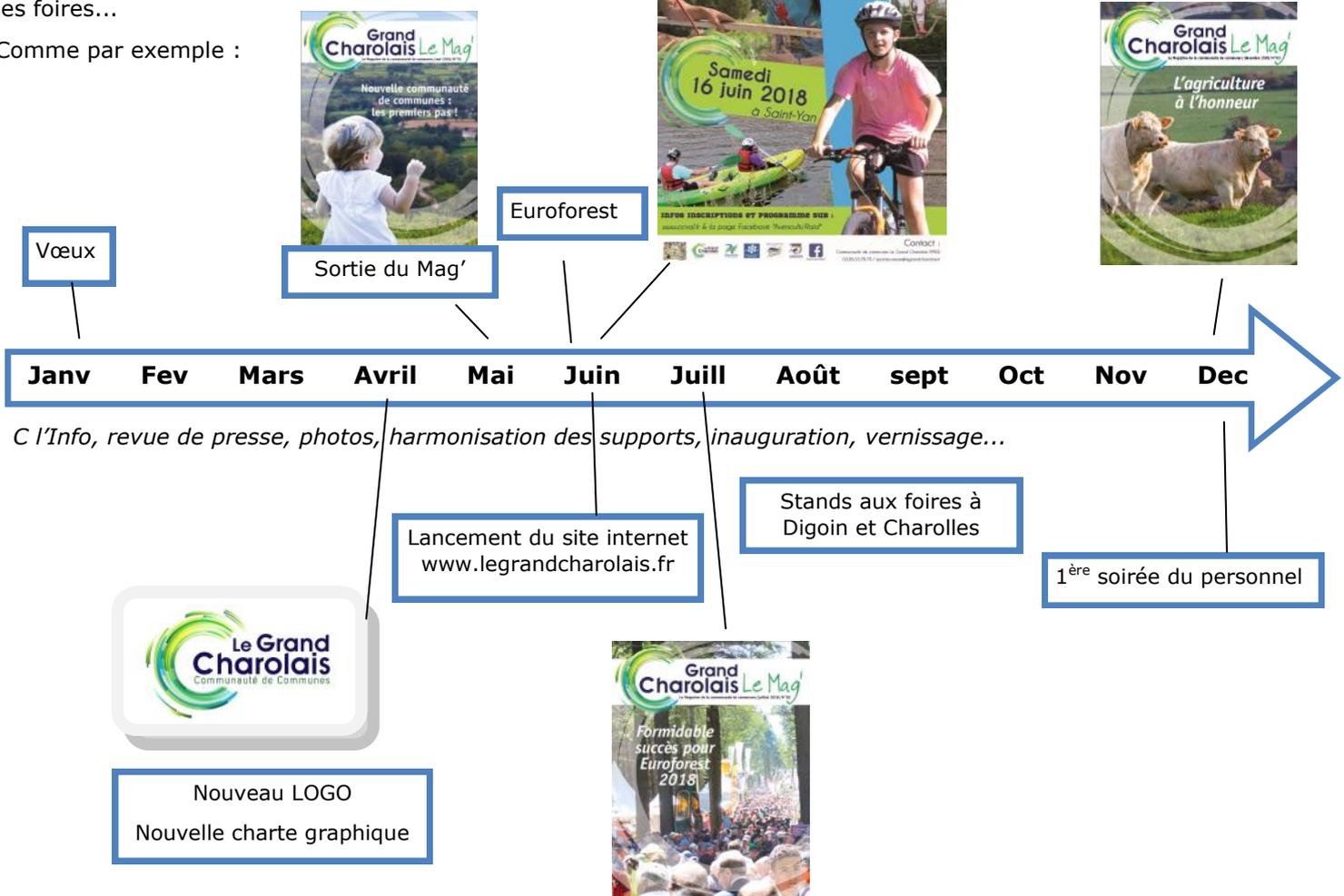
DETTE

Au 31 décembre, l'encours de la dette s'élève à 10 533 767,42 €, soit 250,43 €/habitant.

La communication

Tout au long de l'année, le service travaille en lien avec l'ensemble des services pour l'élaboration de supports : affiches, flyers, programmes, cartons d'invitation, vidéos... ainsi que pour la promotion des services : relation presse, site internet, stands pour les foires...

Comme par exemple :

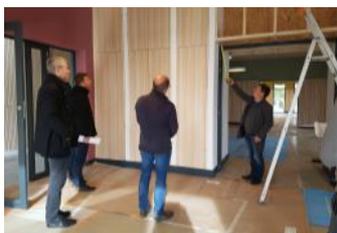


Aménagement du territoire - Travaux neufs

2018 a été marquée par l'aboutissement de projets lancés par les 3 anciennes CC comme la fin des travaux de l'accueil de loisirs à Paray-le-Monial, du Dock 713 à Digoin et de la 2^{ème} tranche des déplacements doux également à Digoin (la 3^{ème} tranche est prévue pour 2020). Le transfert de la compétence économie a conduit à un investissement important dans les parcs d'activités de Paray-le-Monial et Charolles, gérés par la SEMA.

Investissements (en € TTC) :

	2017	2018
Déplacement doux	518 210 €	202 748 €
Dock 713	806 652 €	227 463 €
Accueil de loisirs PLM	300 026 €	941 933 €
Zone d'activités	967 270€	1 690 000 €



Accueil de loisirs - Paray-le-Monial



Pose de la façade / Dock 713 - Digoin



Zone d'activités- Vendennes les Charolles

Travaux en régie



Le service en 2018 : 11 agents permanents, 2 saisonniers d'avril à septembre, 1 saisonnier juillet et août.

Toute l'année l'équipe intervient sur le territoire avec plus de 30 sites en gestion directe : entretien des espaces verts, des bâtiments, entretien de la Zone Ligerval, entretien des cheminements doux, suivi technique du centre nautique à Digoin, mais aussi aménagement d'une salle de restauration pour les agents à l'école de musique, rénovation du bâtiment qui accueille le centre de santé, rénovation de l'annexe de la maison de la formation et de l'insertion...

Entretien d'un parc de 25 véhicules.

Mutualisation des services techniques avec 4 communes (Volesvres, Versaugues, Hautefond, L'Hôpital Le Mercier) représentant environ 3000 heures de travail et 8285 km parcourus.

Achat de matériels de désherbage mécanique, pour affirmer l'engagement Zéro Phyto.



Système d'Information Géographique (SIG)



Le SIG met à disposition des 10 communes de l'ex CCPLM un système de cartographie centralisé accessible via une connexion internet.

Les données suivantes sont disponibles :

Gestion du cadastre, photos aériennes, gestion des PLU, gestion des cimetières...

Le SIG exploite les bases de données par le biais de différents logiciels d'information géographique.

Après Volesvres et Vitry en Charollais en 2017, ce sont les communes de Saint Léger les Paray et Hautefond qui ont été concernées par l'adressage en 2018.



Hôtel d'entreprises, Vendenesse les Charolles

Avec 4 zones d'activités économiques majeures ainsi que l'accompagnement des entreprises du territoire, la création d'un service dédié au développement économique était nécessaire. Il a été créé en août 2017 et renforcé en 2018.

Les missions :

Accompagnement individuel de projets, mise en place d'un partenariat avec la filière agricole ou encore les UCIA...

Le développement des zones se poursuit et on peut déjà compter sur l'ouverture de nouvelles enseignes sur le territoire en 2019.

Les zones d'activités communautaires : Pôle d'activités du Charolais, ZI Champ du Village, ZA le Pretin (Charolles), Ligerval (Digoin), ZAC Charmes-Champ Bossu, ZAC Pré des Angles (Paray-le-Monial), ZA La Plaine et ZA des Sorbonnes (L'Hôpital le Mercier), ZA du Champ Brezat (Palinges), ZA Guichard (Hautefond), ZA le Theureau (Saint Yan), Barberèche (Vitry en Charollais).



Principales actions 2018 :

Rencontres avec les **agriculteurs** et mise en place d'un partenariat pour la valorisation des déchets verts,

Partenariat avec les 3 UCIA pour la création d'un chèque cadeau,

Candidatures à 3 appels à projets : alimentation de proximité nationale et régionale et Economie circulaire et solidaire.



Voirie

La communauté de communes gère la création, l'aménagement et l'entretien de 710 km de voiries définies d'intérêt communautaire, sur les périmètres des ex CC de Charolles et de Paray-le-Monial.

Les travaux consistent en la reprise des enduits, la réfection des chaussées, le déneigement et fauchage, l'assainissement des eaux pluviales...

Un budget total de 1 393 082 € TTC a été consacré à la voirie en 2018 pour les secteurs des ex CCPLM et CC Charolais.

1000 km de voirie à gérer en 2019

Urbanisme

VARENNE-SAINT-GERMAIN : PLU approuvé en Conseil Communautaire le 09/07/18 ;

SAINT-VINCENT-BRAGNY : PLU approuvé en Conseil Communautaire le 12/12/18 ;

LE ROUSSET-MARIZY : abandon par la commune nouvelle de l'élaboration du PLU par délibération du conseil municipal du 30/10/18. En cela, le périmètre de l'ancienne commune du ROUSSET aura comme document opposable le PLU du ROUSSET, tandis que le périmètre de l'ancienne commune de MARIZY sera soumis au RNU ;

CHAROLLES : modification n°4 du PLU de CHAROLLES approuvée en Conseil Communautaire le 12/12/18 ;

PALINGES :

○ Mise en compatibilité n°1 du PLU de PALINGES en cours (procédure toujours en cours, prescrite par l'ex CCC par arrêté le 14/12/16) ;

○ Modification n°2 du PLU de PALINGES en cours (procédure prescrite par arrêté du Président du Grand Charolais le 18/09/18) ;

PARAY-LE-MONIAL : Modification simplifiée n°2 du PLU de PARAY-LE-MONIAL en cours (arrêté de prescription pris en 2019).

Travail préparatoire à la prescription du PLUI : modalités de collaboration avec les communes, objectifs et concertation en cours.

Aires d'accueil de grand passage des gens du voyage (compétence obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2017)

Paray-le-Monial

- ♦ 1 aire de grand passage
- Surface 11 562 m²
- Capacité 100 caravanes
- Mode de gestion : régie

Digoin

- ♦ 1 aire d'accueil
- 16 places
- Surface : 2 900m²
- Accueil : 148 personnes accueillies, dont 47 familles
- Mode de gestion : déléguée



Environnement



Spanc (rapport complet ci-joint)

4 modes de gestion et 4 tarifications différentes ont coexisté en 2018. Une nouvelle grille tarifaire a été approuvée lors du conseil communautaire du 17 décembre dernier afin d'harmoniser le fonctionnement du service.

En 2018, 833 contrôles du SPANC ont été réalisés (contre 661 en 2017) sur l'ensemble du périmètre de la communauté de communes Le Grand Charolais.

Vidanges de fosses

Pour l'année 2018, 271 interventions (contre 173 en 2017) ont été réalisées sur le secteur de la CCLGC, par le prestataire BV Vidange. Cette compétence a été étendue à tout le territoire à partir du 16 avril 2018.

Éléments budgétaires

Recettes issues des redevances : 136 329 €
 Recettes issues des subventions : 78 903 €
 Dépenses : 205 154 €

En 2019, le service SPANC interviendra sur l'ensemble du territoire, avec près de 7 500 installations à contrôler. La périodicité du contrôle de fonctionnement et d'entretien a été fixée à 10 ans, soit le délai légal le plus large possible.

Secteurs/ Tarifs 2018	CC du Charolais	CC Paray-le- Monial	CC Digoin Val de Loire	Le Rousset Marizy	TARIFS CCLGC 2019
Contrôle de conception	50 €	69 €	75 €	86 €	50 €
Contrôle de bonne exécution	50 €	69 €	75 €	69 €	50 €
Diagnostic de l'existant	100 €	84 €	100 €	86 €	20 €/an
Contrôle de bon fonctionnement	100 €	62 €	160 € (8 ans x 20 €)	86 €	20 € / an
Contrôle ponctuel pour vente	100 €	119 €	100 €	115 €	100 €

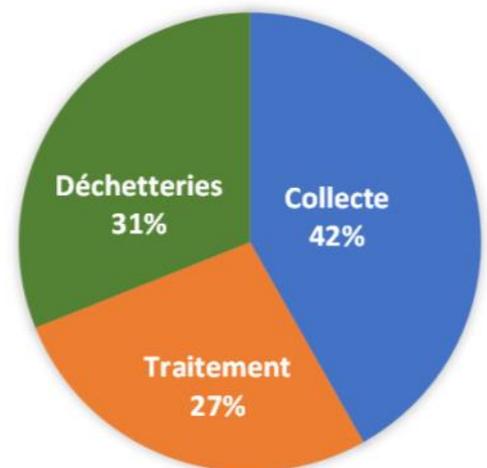
Ordures Ménagères (rapport complet ci-joint)

- **15 940 factures** pour la REOM ont été envoyées en 2018. Le reste, facturé en TEOM, est géré directement par le trésor public.
- **Choix de la REOM**, votée au Conseil communautaire du 27 septembre. Elle sera effective en 2020, après un travail préparatoire des services en 2019.
- Gestion des **5 déchetteries** du territoire : Saint-Bonnet-de-Joux, Palinges, Paray-le-Monial et Digoin. Gestion externalisée pour l'ensemble des déchetteries au 1^{er} janvier 2019.
- **Mémos tri**, les 4 éditions correspondantes aux 4 secteurs ont été mises à jour pour 2019.
- Intervention pendant les rythmes scolaires avec **sensibilisation au tri** dans les écoles du territoire (24 séances /136 élèves).
- Lancement en fin d'année une campagne de **broyage des déchets verts** : 1020 tonnes ont été distribuées à 22 agriculteurs du territoire afin qu'ils l'utilisent en co-compostage avec les fumiers d'élevage ou en litière avec la paille.

	2017	2018
Ordures Ménagères	7 912 tonnes	8 080 tonnes
Emballages	1 894 tonnes	1 727 tonnes
Verre	1 407 tonnes	1 430 tonnes
Déchetteries	11 087 tonnes	11 414 tonnes
<i>Dont déchets verts</i>	<i>3 758 tonnes</i>	<i>3 746 tonnes</i>

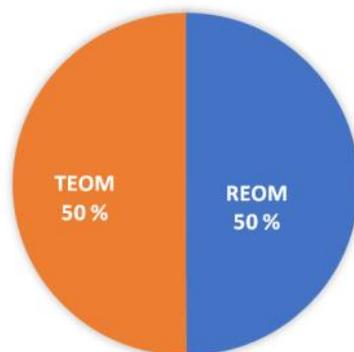
DEPENSES :

3 719 239 €, c'est la somme en euros des dépenses pour la collecte et le traitement des déchets, répartie comme suit :



RECETTES :

3 736 586 €, c'est la somme en euros des recettes issues de la taxe et de la redevance des ordures ménagères, répartie comme suit :



➤ **Pôle déchets Digoin**

Ouverture le 2 mai 2018.

Coût total du projet : 1 149 970 € HT subventionné à 42 %.



➤ **Pose de PAV enterrés, containers, bacs**

4 colonnes à verres enterrées ont été posées sur les communes de Paray-le-Monial et Charolles.



➤ **Achat de la plateforme de recyclage des déchets verts**

« Les bons vins » à Paray-le-Monial en août.

Coût 211 856,02 €.

Activités péri et extra scolaires (Secteur Ex CCVal)



L'équipe est composée de 3 éducateurs sportifs.

16 créneaux sur le temps périscolaires ont rassemblé 268 enfants inscrits pour l'année scolaire 2017-2018. Les activités extrascolaires (petites vacances) connaissent toujours un énorme succès avec près de 310 enfants différents inscrits sur les activités.



Avencultu'Raid

Manifestation sportive non compétitive, elle se déroule depuis 16 ans sur les communes de l'ex CCVal. Pour la première fois, en 2018 elle s'est déroulée sur une commune du nouveau territoire le 16 juin à Saint Yan.

Adaptée aux grands comme aux petits, la manifestation a rassemblé :

- 120 raideurs
- 219 raideurs famille
- 42 bénévoles



Accueils de loisirs



Charolles

L'équipe est composée de 4 personnes.

254 enfants différents âgés de 3 à 17 ans accueillis en 2018.

Fréquentation : 2 519 inscriptions réparties sur les 3 périodes (mercredis scolaires, petites vacances scolaires et vacances d'été).



Varenne Saint Germain

L'équipe est composée de 2 personnes titulaires et 8 saisonniers. Ouvert pendant les vacances d'été.

132 enfants différents inscrits en 2018.



Ludothèque

480 enfants ont fréquenté la ludothèque.

893 jeux/jouets ont été empruntés tout au long de l'année.

56 abonnements ont été réalisés.

Organisation de 2 soirées jeux (Les Guerreaux et Volesvres).

Ouverture de l'accueil de loisirs à Paray-le-Monial le 6 mars 2019



Petite enfance

Le service petite-enfance accueille les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans.

Multi-accueil Les P'tits téméraires à Charolles

14 places. 54 enfants inscrits.

Halte garderie Les Lutins à Palinges

14 places, 27 enfants inscrits.

Micro-crèche Les Lucioles à Saint Julien de Civry

8 places. 30 enfants inscrits.

Sortie à la ferme, interventions musique et lecture, temps à la bibliothèque, jardinage, carnaval avec la classe de maternelle.

Micro-crèche Les P'tits Loups à Saint Bonnet de Joux

10 places. 30 enfants inscrits.

Sorties sur le marché ou à la boulangerie, activités ou promenades au stade, interventions musique et lecture.



Relais assistantes maternelles (RAM) Les Lutins :

Le territoire du RAM s'étend sur 26 communes du territoire de la CCLGC, principalement sur l'ex secteur de Charolles. On compte 5 lieux d'implantation du RAM avec des fréquences d'animations variables selon les communes.

Loisirs

Piscines

**31 000 baigneurs
l'été 2018 sur les
2 piscines**



Centre nautique à Paray-le-Monial
Ouvert toute l'année, le centre nautique dispose de bassins hiver et été.

Bassins d'été

Bassins été = 21 363 entrées

Bassins d'hiver

Bassins hiver = 14 759 entrées
Soit 87 316 € de recettes pour les entrées.

Animations été : 603
Animations hiver : 7 804
Scolaires : 6 847
Soit une recette de 45 132 €



Stade nautique à Digoin

Ouvert de juin à septembre 2018
13 892 entrées 17 989 en 2018
212 entrées à l'aquagym



Ecoles de musique



Paray-le-Monial

En 2018, l'équipe est composée de 12 enseignants et 1 agent de service.
215 élèves inscrits en 2018, dont 5 hors territoire CCLGC dans 20 disciplines différentes.
Ce sont les **5-16 ans** qui sont les plus nombreux avec **151 élèves**.
Il y a 64 élèves de + de 16 ans dont 57 adultes.
Accueil des enfants autistes en formation musicale, piano et percussions.
Organisation de 24 concerts, auditions, expositions, journées portes ouvertes...

Charolles et antenne à Saint Bonnet de Joux

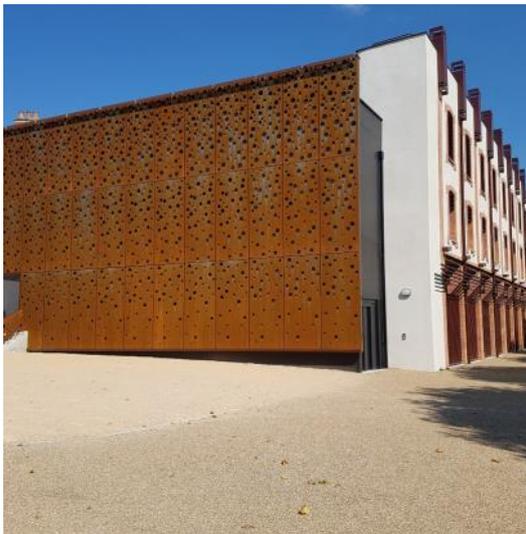
En 2018, l'équipe est composée de 11 professeurs avec 13 spécialités enseignées.
212 élèves inscrits en 2018.
Ce sont les **7-11 ans** qui sont les plus nombreux avec **93 élèves**.
Organisation de 24 animations : auditions, concerts, conférences, rencontres-artistes...



Les 2 écoles ont assuré un concert lors de la soirée du personnel.

Culture

5 expositions temporaires en 2018 à l'office de tourisme de Digoin = 1 600 visiteurs



Dock 713

Ouverture en juillet 2018, après 2 ans de travaux.
Les 2 premières expositions « 100 ans de joutes à Digoin » et « 11/11/18 mémoire des tranchées » ont rassemblé **2 500 visiteurs.**



Tournée tréteaux

17^e édition = 526 spectateurs sur 10 dates

Le concept : diffusion d'un spectacle professionnel en milieu rural. Il a tourné sur les 8 communes de l'ex CCVal de 2002 à 2017.

En 2018, le spectacle Sherlock Holmes a tourné sur 10 communes du territoire de la CCLGC :

Vitry en Charollais, Volesvres, Saint Julien de Civry, Saint Vincent Bragny, Baron, Versaugues, Digoin, Molinet, Varenne Saint Germain et Saint Agnan.

Les tarifs d'entrées sont inchangés depuis sa création.

Recette billetterie : 1 682 €

Budget : 17 826 €

Subventions Conseil Départemental: 4 000 €
(3 500 € du 71 / 500 € du 03)



Tourisme

**10 830 touristes
accueillis**

Office de tourisme Accueil de Charolles

3 940 visiteurs 80 % visiteurs français

Accueil de Digoin

6 890 visiteurs 72 % visiteurs français

Présence sur 5 salons :

Girardot à Chalon sur Saône, Mahana à Lyon, Evian les Bains, Randonneur à Lyon et Sinuo à Decize.

Stand pour Euroforest et foires Digoin et Charolles.

3 bourses d'échanges

Fête du vélo : 20 participants

Les Mercredis à vélo ont rassemblé 153 personnes.

281 personnes sur les animations à Digoin

249 pour Charolles

Organisation de **7 accueils presse**

Vente **espace boutique** : 4 078 euros



La Page de Digoin a un peu plus de 2 ans, près de 500



La page de Charolles, plus ancienne, a près de 1000



La documentation touristique distribuées

7 000 guides Se Loger et se Restaurer sur le secteur de Charolles

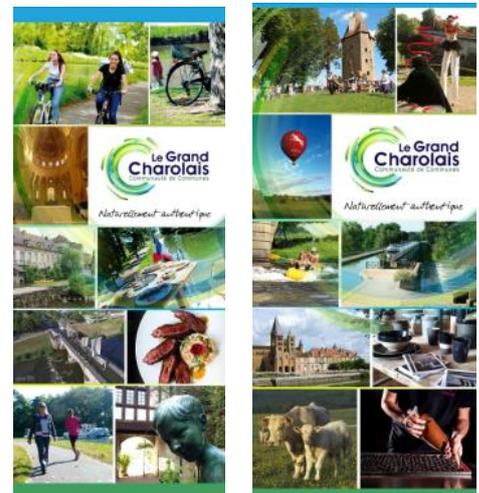
Circuits touristiques ville de Charolles 5 000 (FR/GB) et 10 000 (AL/NL)

10 000 guides touristiques de l'ex secteur de Digoin

2 000 plans de ville de Digoin

Un programme de l'été commun en 5 000 exemplaires

Création de 2 roll-up



Port de plaisance / Capitainerie

Résultat cumulé fin 2018 : 30 151,58 €

384 bateaux amarrés en 2018.

Vie quotidienne

Transport A la Demande (TAD)



Le CIAS est en charge de la réception et de l'instruction des dossiers de demande d'habilitation, de la relation usagers et prestataires, de l'envoi des cartes personnelles d'accès au TAD.

Réservé principalement aux personnes de plus de 65 ans et pour les déplacements médicaux, en 2018, on compte :

- 788 trajets sur le secteur de Palinges et Saint Bonnet de Joux pour 8 959 kms parcourus,
- 369 trajets sur l'ex secteur de Paray-le-Monial pour 3 699 kms parcourus,
- 3 206 trajets sur l'ex secteur de Digoin pour 10 922 kms parcourus.
- Pas de donnée pour le secteur de Charolles.

Partenaire du projet **Habiter Mieux**, un protocole a été signé avec l'ANAH le 7/03/2018 pour les communes de Saône-et-Loire et étendu au communes de l'Allier avec une délibération prise le 4/06/2018.

Le montant de l'aide est fixé à 500 €.

7 aides versées en 2018 pour un montant total de 3 500 €.

Services de proximité

Agence postale - Poisson : Ouverte depuis le 1^{er} avril 2006, elle propose les principaux services de la Poste : affranchissement de lettres et colis, dépôts et retraits des objets ordinaires et recommandés, vente de produits postaux. Elle propose également des services financiers : retrait ou dépôt d'espèces, mandats et virements de compte à compte.

PIMMs (Point d'information de médiation multi services) - Saint Bonnet de Joux : ce guichet unique multi-services renseigne sur les démarches administratives (Pôle emploi, CAF, CPAM, MSA, MIFE, Mission locale, SNCF, CRAM, ANAH), service billetterie TER, SNCF...

Portage de repas



La communauté de communes a poursuivi le portage des repas à domicile sur l'ex secteur de Charolles.

Ce service permet de livrer 650 repas par mois (3 livraisons par semaine).

Chaque tournée représente 120 à 150 kms.

Plus de 7 000 repas ont été distribués en 2018. Prix du repas : 8,60 €



OPAH (Politique du logement et du cadre de vie)

Lancée en 2015 sur la CC du Charolais, l'opération en faveur de l'amélioration de l'habitat s'est poursuivie en 2018 pour ses 25 communes.

Cette action, vise notamment à

- à améliorer le confort des logements,
- à favoriser les travaux d'économie d'énergie et permettre aux plus modestes de maîtriser leurs charges de chauffage,
- à permettre aux personnes âgées ou handicapées de faire des travaux d'adaptation de leur logement afin de rester chez elles le plus longtemps possible,
- à développer un parc de logements locatifs pour accueillir de nouveaux habitants ou encore loger un public jeune,
- à aider les propriétaires à investir localement et aux entreprises du territoire à consolider leur activité.

3 aides de 800 € versées en 2018.

STRUCTURES JURIDIQUEMENT INDÉPENDANTES

2 services intercommunaux sont gérés par un conseil d'administration, ils possèdent leurs propres budgets, leurs délibérations, leurs SIRET...

Les rapports d'activités complets sont disponibles auprès des services concernés.

Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS), rapport complet disponible

Les actions du CIAS couvrent le territoire de l'ex CCPLM sauf pour le transport à la demande.

En lien avec d'autres structures, il intervient sur l'aide à la constitution des dossiers d'aide sociale, MDPH, RSA, aides d'urgences, aides aux familles...

Il gère également le plan canicule et organise tous les ans le repas des aînés et la distribution des colis de Noël de Paray-le-Monial.

Contact : cias.paray@legrandcharolais.fr
03 85 81 94 52

Résidence Personnes Agées (RPA), rapport complet disponible



Formule entre le domicile et l'EHPAD, la RPA est un mode d'hébergement collectif non médicalisé accueillant des personnes âgées autonomes.

La RPA de Verneuil accueille 101 résidents pour 104 logements. L'équipe est

composée de 8 agents. Elle dépend du CIAS.

Contact : residencedeverneuil@wanadoo.fr / 03 85 81 24 44